

vaient bénéficier largement de cette initiative que favorisait un régime de parfaite liberté scolaire. Plus tard, même, par une direction des plus heureuses, le courant allait s'étendre aux Ecoles normales et aux principaux pensionnats, frères et soeurs ayant compris, à la suite des Ursulines dont le cours de morale remonte si haut dans leur histoire, que la philosophie chrétienne élémentaire avait sa place indiquée dans un programme d'éducation féminine.

Le Manuel du cardinal Zigliara, le rédacteur officieux de l'Encyclique, fut mis entre les mains des écoliers, et tel fut l'emprise de cet enseignement dans nos collèges, qu'une fièvre s'en communiquait des aînés aux plus jeunes vivant dans une respectueuse attente, anxieux d'obtenir enfin ce titre de philosophe que l'*Alma Mater* nous octroyait sans scrupule comme sans réserve. A partir de 1909, on substitua peu à peu aux trois volumes assez chargés de Zigliara, le Manuel de l'abbé Lortie. Inférieur au précédent du point de vue de l'enchaînement des thèses, le nouveau Manuel offrait l'avantage d'une conformité plus exacte aux questions du baccalauréat : avantage d'ordre purement pratique, compatible avec certaines lacunes, les occasionnant même. On dit qu'une réédition se prépare où des thèses fort actuelles seront présentées pour la première fois ou recevront une nouvelle démonstration. En attendant, il suffit qu'un professeur se pénètre à fond de cette idée qu'un programme d'études et un programme d'examen sont deux choses entièrement distinctes dont l'une mérite beaucoup plus de zèle et d'attention que l'autre.

Nos professeurs de philosophie ? Je crois donner une formule assez exacte, en disant qu'ils se suivent de près et se ressemblent de loin. Et cela pour divers motifs dont le principal, hélas ! se trouve d'ordre pécuniaire. J'ai peine à le déclarer ici, après avoir *spéculé* avec vous d'une toute autre façon : le problème de l'enseignement philosophique au Canada se ramène à une question d'argent. Nos professeurs *se suivent de près*, parce que, à un moment donné, plusieurs se trouvent dans la nécessité de secourir leurs proches et n'y pouvant parvenir en vertu de leurs tristes émoluments, demandent à passer au ministère actif. D'autres solliciteront la même faveur, parce que, rendus à certain âge, ils éprouvent violemment ce désir bien connu d'organi-